



## Sommaire

Des revêtements incombustibles	1
Approbation par les professionnels du bâtiment	1

Les systèmes incorporant des isolants de fibre minérale incombustibles sont approuvés par les manufacturiers de systèmes.

## Des SIFE incorporant des isolants de fibre minérale

Le CCMC utilise la norme pour les SIFE CAN/ULC S716.1 - Matériaux et Systèmes ainsi que le guide technique du CCMC afin d'évaluer les SIFE au Canada. Certaines exceptions au delà de la portée des évaluations habituelles sont acceptables. Des SIFE fixés mécaniquement incorporant des isolants de fibre minérale, fournis et approuvés par les manufacturiers de systèmes, peuvent être utilisés afin de répondre aux exigences d'incombustibilité des revêtements du Code National du Bâtiment du Canada. Généralement ces systèmes sont utilisés dans des situations particulières de proximité aux constructions avoisinantes.

Le tableau 3.2.3.7 du Code National du Bâtiment du Canada (CNB) exige un revêtement incombustible pour les murs présentant moins de 50% d'ouvertures non protégées. Toutefois la phrase 3.2.3.7.(3) du CNB permet une exception pour façades de rayonnement ayant plus de 10% d'ouvertures non protégées alloué. Il n'y a pas d'exception pour les murs présentant moins de 10% d'ouvertures.

Bien que des SIFE incluant des isolants de fibres minérales puissent incorporer des composantes mineures combusti-

bles, le système est considéré incombustible du moment que l'isolant et la couche de base sont incombustibles. C'est-à-dire qu'ils répondent aux exigences de la norme CAN/ULC S114. Le treillis d'armature et les fixations mécaniques combustibles sont protégés par la couche de base incombustible à laquelle ils sont incorporés. L'utilisation des finitions combustibles sont permises puisque le CNB permet l'usage de composantes mineures combustibles comme de la peinture tel que décrit dans l'article 3.1.5.2.

La norme CAN/ULC S716.3 Application de la conception ainsi que le manuel pratique du Conseil Canadien des SIFE offrent plus d'information au sujet des SIFE fixés mécaniquement. Bon nombre de composantes utilisées dans les SIFE standards (BRE-AL, couche de base, treillis d'armature et finition) sont aussi utilisées dans les SIFE incorporant des isolants de fibre minérale.

### Conclusion

Les architectes peuvent exiger des systèmes de fibre minérale fixés mécaniquement, approuvés par les manufacturiers de systèmes afin de répondre exigences les plus sévères du CNB en matière d'incombustibilité des revêtements.

### Bulletins techniques

Ce bulletin technique fait parti d'une série de bulletins que le Conseil canadien des SIFE a créé pour conseiller ses membres. Des nouveaux bulletins, ainsi que des anciens bulletins mis à jour, seront publiés régulièrement, selon le besoin. Ces bulletins techniques ne communiquent pas des règlements fixes, mais des conseils pratiques pour aider les membres à rencontrer le minimum des normes exigées par le manufacturier.

### Au sujet du Conseil canadien des SIFE

Fondé en 1987, le Conseil canadien des SIFE, une association professionnelle nationale à but non-lucratif, représente l'industrie des SIFE au Canada. Les membres du Conseil canadien des SIFE sont composés de manufacturiers de SIFE, de distributeurs, de fournisseurs, d'entrepreneurs en bâtiment, de professionnels spécialisés en science du bâtiment et de la conception, de compagnies de services financiers affiliées. Le Conseil canadien des SIFE sert de « voie officielle » pour l'industrie des SIFE avec pour mandat de participer à l'avancement et la croissance de l'industrie à travers le pays, par le biais du plaidoyer, de l'éducation et du marketing.

Le Conseil canadien des SIFE a formé une corporation à but non-lucratif appelé Programme d'Assurance Qualité (PAQ). Le PAQ détient les droits de propriété intellectuelle et la marque déposée du SIFE PAQ et est responsable pour l'opération générale du programme.

### CONSEIL CANADIEN DES SIFE

70 Leek Crescent,  
Richmond Hill, ON L4B 1H1  
Tel: 416-499-4000 Fax: 416-499-8752  
info@eifscouncil.org eifscouncil.org